

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 03 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois du mois de Novembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Mesdames Brigitte PRÊTRE, Elisabeth CAUSSIDERY, Jennifer BENAYAD, Messieurs Emmanuel FRANCHINI, Philippe CHAPUIS, Joël VIONNET, Jean-Sébastien GRESARD, Julien LAURENT, Loïc BARTHET, Jean-François PERROT, Vincent LAITHIER.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François PERROT.

1/ Approbation du Compte-Rendu du 29 Septembre 2025

Le Procès-verbal du 29 Septembre 2025 est approuvé à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

2/ Agence de l'Eau / Contre-valeur Eau

À la suite de la réforme de l'Agence de l'Eau, les redevances sur factures vont changer. Suppression de la redevance « pollution domestique » remplacée par les redevances consommation d'eau potable et performance des réseaux d'eau potable.

Sur votre facture de consommation de cette année, vous aurez une redevance de conso EP à 0.43 € / m³, la redevance performance des réseaux EP à 0.01 € / m³ soit un total de redevance à 0.44 € / m³ au lieu de 0.29 € / m³. Pour 2026, la contre-valeur sera de 0.39 € + 0.02 € soit 0.41 €.

Le Conseil Municipal a voté à main levée 9 voix pour et 2 abstentions.

3/ Investissement – Budget Communal

Notre comptabilité s'arrête au 15 décembre.

En cas de factures d'investissement imprévues, nous ne pourrions plus les payer avant le vote du budget 2026, mais nous pouvons provisionner 25% des dépenses prévues initialement au budget, pour la période allant du 15 décembre 2025 au vote du budget 2026.

Chapitre 20 : 25% de 5 000 € → 1 250 €

Chapitre 21 : 25% de 245 000€ → 61 250 €

Le conseil adopte à l'unanimité ces montants.

4/ Sécurité des arbres

Lors du gros coup de vent de la semaine dernière, 2 arbres ont particulièrement souffert :

- Près de l'école et la salle des fêtes : une branche est tombée, l'arbre était très abîmé. Pas de blessés, quelques dégâts matériels sur panneaux et barrières. L'arbre étant instable, l'élagueur appelé en urgence n'a pas eu d'autre choix que de « démonter » l'arbre à l'aide d'une nacelle. Coût 2 700 € HT
- Près de la mairie, une grosse branche est tombée, heureusement sans dégâts. L'arbre est déséquilibré et pourrait présenter un danger à moyen terme ou en cas de nouveau coup de vent. Des barrières ont été positionnées pour empêcher un accès sous l'arbre. L'élagueur propose soit de le « démonter » complètement à l'aide d'une nacelle, soit de lui faire une « taille sévère » à l'aide de sa nacelle pour réduire fortement des branches et espérer qu'il reprenne par la suite à partir du tronc. Devis 2 800 € HT. Nous attendons un second devis mais vu le risque, une décision sera rapidement prise.
- Notre assureur Groupama nous a informé que le coût de l'abattage des arbres n'était pas pris en compte dans notre contrat. Les dégâts devraient être couverts. Madame le Maire a envoyé un courrier pour protester contre le manque de clarté des contrats qui ne permettent pas de savoir clairement ce qui est couvert et ce qui ne l'est pas. Elle tente d'obtenir un remboursement partiel.

Pour info, Préval va acquérir un broyeur qui circulera dans les communes et permettra aux habitants de broyeur leurs branches.

5/ Noël 2025

Le théâtre de Noël se tiendra dimanche 14 décembre.

Nous décidons de reconduire à l'identique de l'an dernier : Prise en charge du goûter.

Un cadeau pour les enfants de 0 à 8 ans ; 30/32 Euros maxi ; pour les 9-10-11 ans + les grands qui participent au théâtre : un chèque cadeau de 30 €.

Colis pour les anciens et les bénévoles : budget 55 à 60 € ; avec des surprises cette année !!

6/ Questions diverses

- Volets des cellules : devis BSO (Brises Soleil Orientable), entre 6 950 € HT et 7431 € HT. Ces volets sont non isolants, pas sécurisés contre le vol et plus fragiles que des volets classiques.
Les devis pour les volets roulants solaire en aluminium sont entre 4 945 € HT et 6 026 € HT.
Une réflexion se fait jusqu'à la prochaine réunion de conseil.
- Maison Billet : prochaine réunion le 17/11 à 14 h pour l'Avant-Projet Sommaire.
Il y a encore un doute sur la possibilité d'installer un chauffage par géothermie (une partie du village est en zone rouge où il est interdit d'en installer), à confirmer. A voir aussi la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques.
- Comment les nouveaux arrivants sont-ils informés de ce que la commune fait pour les administrés (cartes jeunes, gâteau fête des mères, Noël, sport culture etc....) Pour inciter les nouveaux à se présenter en mairie, Elisabeth va rédiger un courrier souhaitant la bienvenue et présentant l'ensemble des aides pour inciter les personnes à venir se faire connaître en mairie.
- Lotissement : la parcelle 1 est réservée depuis peu. La parcelle 2 : la vente devrait prochainement être signée, le dossier a bien avancé.
- Commission école : (dur à suivre toutes les réunions...) :
- Le crépis du mur de l'accès PMR de l'école se dégrade continuellement : un conseiller suggère de réaliser un bardage en bois exotique (ipé par exemple) avec vis accessible pour une meilleure durabilité et réparabilité.
- La réunion des élus pour le périscolaire a été déplacée du 17 au 24/11.
- Nous déplorons que les Hôpitaux Vieux projettent de faire un parc d'éoliennes sur leur commune sans lien avec le SIEL qui privilégie des installations de panneaux photovoltaïques qui limitent la pollution visuelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.